

16 octobre 2013

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le seize octobre deux-mille-treize (16 octobre 2013) à dix-sept heures trente (17 h 30) à laquelle sont présents et forment quorum :

MME La conseillère Nadia Masse
MM. Le conseiller Robert Bergeron
Le conseiller Patrice Charette
Le conseiller Claude Labonté
Le conseiller Michel Lefebvre
Le conseiller Claude Nantel

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 11 octobre 2013.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière adjointe, le maire déclare la séance ouverte. Il est 17 h 30.

4. RÉS. 267.10.2013 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par le conseiller Claude Labonté
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
16 OCTOBRE 2013
À 17 H 30**

ORDRE DU JOUR

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Travaux publics**
 - 5.1 Appel d'offres numéro 2013-11 relatif au pavage d'une section du boul.
Curé-Labelle : Octroi de contrat;
- 6. Période de questions et réponses**
- 7. Levée de la séance**

Adoptée



5.1 RÉS. 268.10.2013 APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2013-11 RELATIF AU PAVAGE D'UNE SECTION DU BOUL. CURÉ-LABELLE : OCTROI DE CONTRAT

Il est PROPOSÉ par le conseiller Patrice Charette
APPUYÉ par le conseiller Claude Nantel
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'autoriser la réalisation de travaux de pavage d'une section du boul. Curé-Labelle (anciennement chemin Nantel) sur une longueur de 820 mètres et une largeur de 5,4 mètres, soit 4 428 mètres carrés par Asphalte Bélanger inc., pour une somme de 84 089,20 \$ plus les taxes, le tout conformément aux exigences du devis d'appel d'offres numéro 2013-11.

Que la dépense décrétée par la présente résolution soit prise à même le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques relatif aux carrières et sablières ainsi que l'aide financière octroyée dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

Aucun citoyen n'est présent.

7. RÉS. 269.10.2013 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse
APPUYÉE par le conseiller Robert Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 17 h 55.

Adoptée

_____(signature)_____
Gilbert Brassard
Maire

_____(signature)_____
Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____(signature)_____
Gilbert Brassard
Maire